EGF

Innover pour un monde durable

ENTREPRISES GÉNÉRALES DE FRANCE BTP

RAPPORT D'ACTIVITÉS

novembre 2021

Sommaire

Le mot du président ..... p. 2

Les EGF en chiffres ..... p. 3

L'année en bref ..... p. 4
Commission Économie ..... p. 5

La délégation logement, transition écologique et numérique ..... p. 6
Logement ..... p. 7
Transition écologique ..... p. 9
Transition numérique ..... p. 10

La délégation marchés ..... p. 11
Promotion des contrats globaux ..... p. 12-13

La délégation responsabilité sociétale des entreprises et ressources humaines (RSE-RH) ..... p. 14
Comité stratégique RSE-RH, entreprise générale et partenaires ..... p. 15
Commission Prévention Santé Sécurité ..... p. 16
Concours Prévention Santé Sécurité EGF 2020 ..... p. 17-20
Commission Formation ..... p. 21
Commission Social ..... p. 21
Commission Mastère spécialisé® « Management et Techniques en entreprise générale » ..... p. 22

La délégation technique ..... p. 23
Commission Structure ..... p. 24
Commission SAV ..... p. 25

Les délégations régionales ..... p. 26
Auvergne Rhône-Alpes ..... p. 27
Bourgogne Franche-Comté ..... p. 28
Grand Est ..... p. 29
Hauts-de-France ..... p. 29
Île-de-France ..... p. 30
Normandie ..... p. 30
Nouvelle-Aquitaine ..... p. 31
Occitanie ..... p. 31
Pays-de-la-Loire ..... p. 32
Provence-Alpes-Côte d'Azur ..... p. 32

Concours 2021 des Clés d'or ..... p. 33
Les concours et le jury national ..... p. 34
Les lauréats nationaux ..... p. 35-37
Les lauréats régionaux ..... p. 37-38
Les prix spéciaux performance environnementale ..... p. 39

Ce rapport est édité par EGF pour ses adhérents – Directeur de la publication : Philippe Mazet – Coordination éditoriale : Laurence Francqueville
Conception graphique et mise en page : Claudine Veillet, 06 07 02 46 45 – Illustration de couverture : © Gleech

© Bouygues - Arthur Minot

Le mot du président

© DR-Bouygues Construction

Daniel **Rigout**
(Bouygues Constuction),
président d'EGF

Au cours de l'année écoulée, encore marquée par la pandémie de covid-19, et face aux nouveaux enjeux de la profession, les entreprises générales sont restées mobilisées grâce à leur capacité d'innovation et d'adaptation, pour relever les nouveaux défis et mener à bien les projets de leurs clients, en garantissant la santé et la sécurité de l'ensemble de ceux qui œuvrent sur leurs chantiers : salariés, partenaires sous-traitants et intérimaires. Après avoir joué un rôle moteur et permis au secteur de redémarrer rapidement, contribuant ainsi fortement à la relance de l'économie nationale et de l'emploi, nos entreprises s'engagent aujourd'hui pour qu'une réponse rapide et durable soit apportée aux besoins de bâtis et de logements dans nos villes et sur tous nos territoires.

Quant au plan de relance lancé par le gouvernement fin 2020, si l'on peut regretter qu'il n'ait pas accordé toute leur place aux grands projets structurants dont le pays à besoin, il a clairement mis en lumière la force des contrats globaux (tels que la conception–réalisation ou le marché global de performance) pour opérer, dans des délais contraints, une vraie transition environnementale qui ne soit pas un simple *greenwashing*, grâce à une garantie de résultat portée par l'engagement de nos entreprises, de l'amont à l'aval d'un projet.

Reste pour nous une préoccupation majeure que la pandémie et ses conséquences ont aggravée ; il s'agit du retard des constructions neuves. La mise en chantier d'environ 380 000 logements neufs au cours de l'année écoulée est d'autant plus préoccupante qu'elle intègre pour une part un simple rattrapage du retard pris pendant les confinements. Pour les autres secteurs, les chiffres sont encore plus préoccupants, face aux besoins considérables de nos concitoyens, de l'économie et de la société. Il est trompeur de laisser croire que la transition vers la ville bas-carbone pourra se faire en opposant construction neuve et rénovation énergétique de l'existant. La préservation des espaces naturels autour de nos villes, rend nécessaire la densification raisonnée de nos cœurs de ville avec des projets répondant aux enjeux sociétaux. L'atteinte des objectifs environnementaux, sur lesquels notre engagement d'entrepreneur est total, passe avant tout par la reconstruction de la ville sur la ville, et le BTP n'est nullement un facteur de problème, mais bien un apporteur de solutions.

Notre syndicat n'a cessé de sonner l'alerte sur la construction neuve, tant directement dans ses interventions extérieures, qu'au sein des deux grandes fédérations nationales dont il fait partie. Force est de constater que ce thème a fini par s'imposer au cœur du débat et dans le discours du gouvernement, comme en témoigne notamment la mise en place de la commission pour la relance de la construction durable présidée par François Rebsamen et ses premiers travaux.

Nous continuerons donc à nous mobiliser pour que la relance de la construction, en réponse aux grands enjeux sociétaux de notre pays et à leur impact sur la vie quotidienne de nos concitoyens, ait toute la place dans la campagne présidentielle. Notre conviction reste qu'à travers ses entreprises, notre pays a la capacité d'être exemplaire dans la relance d'une construction, à la hauteur des besoins et des enjeux actuels, innovante et durable.

EGF

Innover pour un monde durable
ENTREPRISES GÉNÉRALES DE FRANCE BTP

© Ramery- ACHphoto

EGF en chiffres

Créé en 1903 pour promouvoir le matériau béton, le syndicat des Entreprises Générales de France du BTP a depuis largement élargi ses missions. Ses quatre délégations nationales travaillent en effet à tous les sujets qui conditionnent la vie et les progrès de ses membres et plus globalement de la profession : les sujets techniques bien entendu, mais aussi ceux liés aux RH et à la responsabilité sociétale des entreprises, au juridique ou encore au logement et à la transition écologique et numérique.
Au niveau local, ses 14 délégations régionales déclinent également ces thématiques par un travail de pédagogie interne et de lobbying auprès de leurs clients et partenaires.

20 milliards d'€ (France)

de chiffre d'affaires dans le BTP en France (hors concessions, routes, immobilier, énergie et services)

88%

des exportations du secteur
(29 milliards d'€)

6 millions à 6 milliards d'€
(France et International)
C'est l'éventail du chiffre d'affaires annuel total réalisé par sa quarantaine d'adhérents représentant un millier d'entreprises sur le territoire

80 000 salariés en France

des **travaux réalisés** par des **entreprises locales**,
45 % via les entreprises générales
45 % via des PME partenaires sous-traitantes

Près de **4 fois moins d'accidents du travail** sur les chantiers en EG

de **CDI dans les embauches**
(contre 14,5 % tous secteurs confondus)
et **96 % de CDI dans les effectifs**
(contre 85 % tous secteurs confondus)

des **heures d'insertion**
du BTP sont réalisées par les **entreprises générales**

© Ramery- ACHphoto

L'année en bref

Agir pour la relance et la transition écologique

Convaincu des avantages des contrats globaux pour atteindre les objectifs du Plan de relance en termes de délais de réalisation et de performance environnementale, EGF a maintenu depuis l'automne 2020 un dialogue fructueux avec l'État, qu'il s'agisse d'assurer leur promotion d'une façon générale ou de travailler sur des dossiers particuliers illustrant ces enjeux.

Travailler avec les décideurs publics

EGF a signé officiellement le 14 octobre 2021 un partenariat avec le **Syndicat national** de directeurs généraux des collectivités territoriales (SNDGCT), après plusieurs mois de coopération et notamment de webinaires communs sur la commande publique. Ce partenariat, organisé notamment autour des enjeux de la construction de la ville durable, se décline dans les territoires entre les délégations régionales d'EGF et les décideurs locaux.

© Well Done Jack - Arthur Minot - Bouygues Construction

Exemple d'usage du numérique sur chantier.

Architecte : NZI © Bouygues Construction

Résidence universitaire Bertelotte à Paris.

S'engager pour la profession

L'initiative lancée par EGF en matière d'**équilibre des clauses contractuelles** est désormais partagée par la FFB avec laquelle nous sommes allés à la rencontre des grandes fédérations de maîtres d'ouvrages.

De même, en matière de **BIM,** EGF a promu (tant au sein de la FFB que de la FNTP) des démarches visant à favoriser une transition numérique fondée sur des outils *« open »* dans un cadre respectueux des données et savoir-faire techniques de l'ensemble des entreprises de construction, notamment face à d'autres acteurs.

Face à la **flambée du prix des matériaux** cette année, EGF a signé le 21 septembre une recommandation portant sur la solidarité entre l'entreprise générale et ses sous-traitants en cas de révision des prix par les maître d'ouvrage.

Enfin, autre illustration du rôle moteur des entreprises générales dans le secteur, EGF a ouvert le bénéfice du **PASI-BTP®** (Passeport sécurité intérim) le 21 avril au syndicat Routes de France, renforçant ainsi l'impact de cette action engagée il y a plus de 4 ans au service de la sécurité de tous sur les chantiers.

EGF engagé pour un monde durable

Au cours de l'année, EGF a participé activement à la concertation mise en place par le ministère de la transition écologique sur la **RE 2020**. Ces derniers mois, son action s'est concentrée sur la disponibilité des logiciels de calculs permettant d'appliquer cette réglementation environnementale.

Concernant la mise en place de la loi AGEC et notamment la création d'une **REP** (Responsabilité élargie du Producteur) pour les produits et matériaux de construction du bâtiment, EGF soutient la création d'un éco-organisme dédié aux produits minéraux qui sera à même de répondre aux besoins de la filière. Restant vigilant pour que l'affichage de l'éco-contribution (dite *« visible fee »*) ne soit pas imposé aux entreprises de construction, EGF a joué un rôle particulier dans l'articulation des positions des deux fédérations sur le sujet.

EGF participe aussi activement au travail initié par la FNTP pour définir la trajectoire bas carbone du secteur à horizon 2030.

Objectif 2022

Au-delà de son engagement spécifique en faveur de la construction neuve (cf. page 8), EGF a pris toute sa place et apporté ses contributions à différents niveaux au travail collectif engagé par la FFB via ses États généraux de la construction et dans la perspective de l'élection présidentielle de 2022.

© Ramery- ACHphoto

Commission Économie

La commission Économie est présidée par José-Michaël **Chenu** (VINCI), vice-président d'EGF, et Gilles Dupont (Eiffage Construction).

La commission Économie a été créée en mai 2020. Elle a pour principales missions de :

- suivre la conjoncture économique
- représenter les entreprises d'EGF sur les sujets économiques à la FFB et à la FNTP
- proposer des mesures générales de relance et de soutien économique
- travailler avec des partenaires sur des thématiques pour lesquelles les entreprises générales ont un rôle particulier.

Voici un bref résumé de ses principales actions au cours de l'année écoulée :

Relancer la construction face à la crise

Créée à l'issue du premier confinement, la Commission Economie s'est tout d'abord concentrée sur les difficultés liées à la pandémie. Au-delà des présentations de l'état de la conjoncture lors des réunions de Bureau et du Conseil d'administration d'EGF, la commission a coordonné la rédaction du Plan de relance d'EGF pour la construction puis un document attirant l'attention des pouvoirs publics sur le risque de trou d'air post-pandémie, quantifiant notamment l'effet de près d'un semestre de retard pris dans la délivrance des permis.

Travail sur les projets universitaires

Jusqu'en décembre 2020, la Commission Economie d'EGF a participé à de nombreuses rencontres avec la communauté universitaire organisées dans le cadre du Conseil national de l'industrie et de France Relance afin d'échanger sur le lancement du Programme Efficacité Énergétique 2030 (PEEC 2030). Les appels à projets du plan de relance menés en quelques semaines fin 2020 se sont traduits pour l'heure par une suspension du PEEC, qui est davantage fondé sur des opérations ambitieuses et innovantes nécessitant encore un travail d'études.

Architectes : CAAU (Coldefy) - Paindavoine Parmentier - Tag Architectes © NFC - Hecquet

Tripolis, ensemble de bureaux, logements et commerces à Lille.

L'évolution de la commission Économie

En septembre 2021, la Commission a décidé de se concentrer davantage sur l'étude de la conjoncture, en particulier des segments de marchés intéressant plus directement les entreprises générales. Une réunion a ainsi été organisée en octobre avec des économistes sur la situation et les perspectives de l'immobilier de bureaux. Un évènement est aussi prévu début 2022 sur le marché hospitalier, en particulier dans la perspective des investissements importants prévus dans le cadre du Ségur de la santé.

Contact : Philippe Mazet, délégué général, 01 40 69 52 74, mazet@egfbtp.com

© Ramery- ACHphoto

La délégation logement, transition écologique et numérique

La délégation Logement, Transition écologique et numérique (LTEN) accompagne l'entreprise générale dans les grandes transitions caractérisant le BTP. Elle comprend :

- un comité stratégique,
- une commission logement,
- une commission transition écologique,
- une commission transition numérique.

La délégation LTEN est présidée par José-Michaël Chenu (VINCI), vice-président d'EGF.

Contact : Nicolas Volckaert, 01 40 69 52 83, volckaert@egfbtp.com

© DR

Commission Logement

La commission Logement est présidée par Jean-Baptiste **Bouthillon** (Paris Ouest Construction)

Relance du logement neuf

En complément des actions menées par la FFB et la FNTP, EGF a porté deux sujets prioritaires et spécifiques auprès de la presse et des pouvoirs publics: l'urgence d'une relance de la production de logements collectifs neufs ; et l'accélération des procédures. C'est dans ce même esprit que le président d'EGF a écrit à la ministre du Logement suite à la signature du Pacte de relance pour la construction durable le 13 novembre 2020.

Zéro Artificialisation Nette

Face à la contradiction grandissante entre le concept de Zéro Artificialisation Nette (ZAN), qui a notamment pour objectif de freiner l'extension du tissu urbain, et la réticence de nombreux élus à densifier en zone tendue, le risque d'une pénurie de logements et d'un renchérissement de ceux-ci est évident. Pendant le processus législatif de la loi Climat, EGF s'est donc efforcé de promouvoir un message de rationalité et de montrer la capacité de ses adhérents à imaginer des solutions innovantes intégrées de construction durable.

Qualité des logements

Ayant participé à la concertation menée par le groupe de travail interministériel sur la « qualité des logements sociaux », EGF a demandé à son président Pierre-René Lemas de faire modifier la rédaction du rapport remis au gouvernement le 15 janvier 2021. En effet, le texte relatif à la conception-réalisation ne correspondait pas à la réalité des débats. EGF a également été attentif au développement du référentiel « logement de qualité » proposé le 8 septembre suite au rapport Girometti-Leclercq. Son respect (surfaces, hauteurs de plafond…) conditionnera en effet la fiscalité des investissements locatifs « Pinel ».

VEA Architectes © Demathieu Bard

Construction de 77 logements à Ivry-sur-Seine.

Architecte : Petit Didier - Prioux © GCC - Pierre-Aymeric Dilles

Existenciel à Villeurbanne.

© DR

DU PREMIER CONFINEMENT AU RAPPORT REBSAMEN : FOCUS SUR LE NEUF

Face à l'effondrement du nombre de permis et de mises en chantier, EGF a formulé et diffusé dès le printemps 2020 plusieurs propositions allant au-delà des mesures d'urgence nécessaires à la poursuite des chantiers. Alors que le gouvernement tendait à faire de la rénovation énergétique l'alpha et l'oméga de la politique du logement, le message envoyé par EGF portait sur la nécessité de relancer la construction neuve dans un contexte caractérisé par un paradoxe : fixer un objectif de ZAN (zéro artificialisation nette) alors que la densification bute sur de nombreux obstacles dans les territoires.

Vis-à-vis des pouvoirs publics, dans la presse, mais aussi via les deux fédérations nationales dont il fait partie, notre syndicat a en particulier insisté sur la nécessité :

- de soutenir la demande (prolongement du Pinel, soutien aux emprunteurs) ;
- de libérer la capacité d'offre de logement neuf (foncier, incitation à la densification) ;
- de raccourcir les délais de réalisation des opérations (numérisation et simplification des procédures, encadrement des délais de recours, mobilisation des contrats globaux et de financements privés innovants) ;
- d'une intervention de l'État pour que les collectivités atteignent les objectifs de construction dont nos concitoyens ont besoin.

© Eiffage Construction - Architecte: Jean-Paul Viguier

Tour de logements Hyperion à Bordeaux.

Nous avons aussi eu l'occasion d'exprimer à la ministre du Logement, Emmanuelle Wargon, la nécessité d'aller au-delà des intentions du Pacte national pour la construction durable présenté le 13 novembre 2020.

Plus d'un an après l'accentuation de la crise par le premier confinement, l'installation de la **commission Rebsamen** le 31 mai 2021 a témoigné une reconnaissance de la gravité de la situation. Cette reconnaissance portait notamment sur les difficultés à construire rencontrées au niveau local, en particulier dans les zones tendues (réticence à la densification, accès au foncier). Elle portait aussi sur la nécessité pour l'Etat d'y intervenir davantage pour inciter les collectivités à atteindre des objectifs de production correspondant aux besoins du territoire. Un souci d'allègement des délais et des procédures d'urbanisme a également été exprimé pour faciliter la relance. Les mesures proposées par la commission à l'automne 2021 ne garantissent pas l'atteinte des objectifs poursuivis. Néanmoins, EGF continue de s'engager pour que le constat réalisé serve de base à des actions effectives sur le terrain et au débat national, au-delà des échéances électorales.

© DR

Commission transition écologique

La commission suit les grands enjeux du développement durable que sont : l'économie circulaire, la biodiversité, et les enjeux énergétiques et bas carbone du BTP.

EGF est représenté dans de nombreuses instances, notamment :

- le plan Bâtiment durable,
- la commission Développement durable du Medef,
- l'association HQE,
- le Conseil général de l'Environnement et du Développement durable (CGEDD),
- les commissions Développement durable de la FFB et de la FNTP.

Groupe de travail Énergie & bas carbone

présidé par Vianney **Fullhardt** (Eiffage Construction)

EGF a mis en place un groupe de travail permanent « Énergie et Bas Carbone » dédié aux thématiques suivantes :

- suivi et appréhension précise de la réglementation environnementale des bâtiments neufs (RE 2020) (conjointement avec la délégation Technique) ;
- matériaux bas carbone ;
- performance énergétique.

Cette année, EGF a rejoint la base INIES et sera représenté (1 titulaire + 1 suppléant) au sein du Conseil de surveillance (définit la politique générale, veille à l'éthique de la base) et au sein du comité technique (veille à la tenue à jour de la base, traite les questions des utilisateurs).

La base INIES met à disposition des fiches de Déclaration environnementale et sanitaire (FDES) de produits de construction, des Profils environnementaux produits (PEP) d'équipements, des données de services (énergie, eau…) et des inventaires de cycle de vie des matériaux. Cette base est au cœur du système qui sera mis en place dans le cadre de la RE 2020.

En outre, EGF participe activement à toutes les concertations mise en place par le ministère de la Transition écologique sur la future réglementation environnementale des bâtiments neufs – la RE 2020. Au-delà des commentaires sur la réglementation *stricto sensu,* EGF est force de propositions lors des nombreuses actions lancées par de multiples acteurs pour prendre en compte ce changement de paradigme. À titre d'exemples :

- participation d'EGF au comité de pilotage d'une des missions pilotée par l'association des Ingénieurs et Techniciens en climatique, ventilation et froid (AICVF) pour la réalisation de documents-types de Décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) dans le cadre des futures études Carbone de la RE 2020 ;

Groupe de travail Économie circulaire

présidé par Maxime **Trocmé** (VINCI)

EGF continue d'être mobilisé dans la concertation et le suivi de la loi Anti-gaspillage et économie circulaire (AGEC). Le syndicat est notamment présent dans le suivi de la mise en place de la reprise gratuite des déchets du bâtiment et la mise en place d'une responsabilité élargie des producteurs (REP).

Le syndicat soutient, aux côtés de la FFB et de la FNTP, la création d'un éco-organisme dédié au produits minéraux permettant de répondre aux objectifs de la loi, en particulier la reprise gratuite des déchets issus des entreprises du bâtiment. En outre, EGF affirme sa position contre l'affichage de l'éco-contribution en bas de facture (« visible fee ») au vu des spécificités des chantiers et du nombre important de produits et matériaux utilisés.

Groupe de travail Biodiversité

© Bruno Gouhoury

présidé par Armelle **Langlois** (VINCI)

Ce groupe de travail avait engagé des travaux pour déterminer les impacts en termes de biodiversité grise des sites d'extraction. Au vu de la difficulté à obtenir des informations exhaustives sur l'origine des matériaux, le groupe tente d'analyser les impacts biodiversité via les indicateurs ACV (analyse du cycle de vie).

En parallèle, EGF prépare une déclinaison pratique du Guide ***Biodiversité et chantiers urbains***, publié en 2019, à destination des équipes chantiers de ses adhérents. Ce livret de sensibilisation à la prise en compte de la biodiversité sur les chantiers prendra la forme de fiches pédagogiques et pratiques (ex : je dois abattre un arbre que faire ? Je découvre un reptile ou un amphibien ; etc.).

© DR

- le groupe de travail a répondu à la sollicitation du ministère de la transition écologique sur les propositions que celui-ci compte faire au programme INIES concernant la règle de comptabilisation des impacts environnementaux pour les laitiers de haut fourneau ;
- le syndicat a en outre animé plusieurs webinaires pour informer les adhérents des évolutions suscitées par cette nouvelle réglementation.

Commission transition numérique

La commission Transition numérique est présidée par Marie-Claire **Coin** (VINCI)

Plan BIM 2022

Le Plan BIM 2022 réunit différents acteurs de la filière dont EGF, qui est membre de son Copil. Ce plan comprend deux axes et huit actions pour généraliser la commande en BIM dans le secteur et déployer le BIM dans tous les territoires et pour tous les acteurs grâce à des outils adaptés. EGF, présent dans toutes les commissions de mise en œuvre des actions programmées, copilote l'Action 3 « Définir et assurer la prise en compte des besoins de la filière dans les travaux sur les normes BIM, les accélérer et faire converger ».

Normalisation

EGF est impliqué dans la normalisation européenne et internationale concernant le BIM. Le syndicat a pris cette année la présidence de la CN PPBIM, dont l'activité normative porte sur les maquettes numériques dans la construction (BIM et autres applications). Cette dernière est en capacité de proposer et de développer des travaux normatifs français pour porter ses intérêts et besoins industriels. Elle agit aussi en miroir des travaux de normalisation réalisés au niveau européen (CEN) et international (ISO).

Building Smart France

bSFrance est une structure technique interprofessionnelle qui accompagne les professionnels dans l'appropriation des process et technologies numériques interopérables liées au BIM. Avec l'openBIM, bSFrance soutient aussi la transition numérique du secteur dans une optique de continuité numérique, condition nécessaire à l'Industrie 4.0.

Le 11 juin 2021, bSFrance s'est dotée d'une nouvelle gouvernance. EGF a été élu à sa vice-présidence et sera donc présent au Bureau de l'association composé de:

- Frank **Hovorka** (FPI), président;
- Thierry **Albert** (BEAM CUBE), trésorier;
- Rémi **Lannoy** (Cerib), secrétaire ;
- Yannick **Coquerel** (Cerqual), 1er vice-président et président du comité scientifique et technique ;
- Nicolas **Volckaert** (EGF), Laurent **Fuhs** (Egis), Dominique **Chevillard** (FNTP) vice-présidents.

BIM et travaux publics

EGF a publié une tribune cosignée avec la FNTP, Syntec Ingénierie et MINnD sur le site de La Tribune sur les enjeux de la transition numérique dans le secteur des travaux publics. Les signataires réclament le développement d'outils et formats « open » (interopérables et non propriétaires), la définition d'un cadre européen susceptible de contribuer davantage à la protection de la propriété des données, la mobilisation des maîtres d'ouvrage pour promouvoir le développement du BIM et la protection des savoir-faire respectifs des acteurs, ainsi que l'accompagnement des entreprises de la filière de toutes tailles.

© Bouygues Construction - Arthur Minot

Usage de la tablette numérique sur le chantier de la piscine et du conservatoire de Pantin.

© DR

La délégation Marchés

La délégation Marchés est présidée par Gilles Dupont (Eiffage Construction). Le rôle de cette délégation est de suivre l'actualité législative et réglementaire concernant le droit de la commande publique et privée et de faire des propositions pour son évolution.

La délégation Marchés
est présidée par Gilles **Dupont**
(Eiffage Construction).

Contact : Nicolas Volckaert, 01 40 69 52 83, volckaert@egfbtp.com

© Ramery- ACHphoto

Réforme des CCAG

La direction des Affaires juridiques (DAJ) du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance a clôturé cette année sa réforme des Cahiers des Clauses administratives générales (CCAG) marchés publics. La consultation de la DAJ a pris la forme de groupes de travail auxquels ont été soumis différents thèmes de réflexions. EGF a participé aux échanges sur cette refonte. Le 1er avril 2021, les six nouveaux CCAG sont ainsi entrés en vigueur. Ces CCAG sont applicables aux marchés de travaux, de fournitures courantes et services, de prestations intellectuelles, de techniques de l'information et de la communication, aux marchés industriels et à la maîtrise d'œuvre.

Enfin, EGF et d'autres fédérations ont été entendus sur deux points qui ont fait l'objet d'un arrêté modificatif des CCAG en date du 30 septembre. Ce dernier apporte en effet des précisions concernant la validation par les maîtres d'ouvrage des ordres de service et une nouvelle définition du BIM en cohérence avec la norme ISO 19650.

© Ramery - ACH Photo

Sur le chantier de la patinoire de Dunkerque.

Guide pratique

Dans le prolongement de la révision des CCAG, la DAJ travaille à la rédaction d'un guide méthodologique pour accompagner les acteurs de la commande publique. Le préambule de chacun des CCAG pose le principe de la référence à un seul CCAG sauf en cas de recours à un marché global. Compte tenu de notre expertise en la matière, la DAJ nous a contacté afin d'avoir notre sentiment sur cette dérogation ainsi que sur les points de vigilance et conseils qui pourraient être diffusés aux acheteurs qui souhaiteraient y recourir. La réponse d'EGF s'est faite en plusieurs temps. Le syndicat a tout d'abord fait part de sa préférence pour un CCAG spécifique aux marchés globaux – ce qui aurait grandement facilité le travail des acteurs du monde de la construction, acheteurs comme entreprises. Au vu de l'expérience des entreprises générales et en dehors du cas d'un projet au phasage très marqué et avec un changement de mandataire en cours de projet qui permettrait un séquençage clair (conception: CCAG Moe; travaux: CCAG Travaux; O&M: CCAG FCS), le recours à des morceaux de CCAG à la découpe comporte un fort risque de manque de clarté dû à la superposition de clauses différentes traitant du même sujet et de l'absence de clause sur d'autres sujets.

© Ramery- ACHphoto

Guide OECP

« Le prix dans les marchés publics »

EGF a été contacté afin de participer aux travaux de refonte du guide sur « le prix dans les marchés publics » dans le cadre de l'Observatoire économique de la commande publique (OECP - DAJ). Dans la foulée du code de la commande publique, ces travaux ont pour objectif, notamment, de mettre à jour et d'enrichir le guide, en particulier en mettant l'accent sur les critères de prix, la négociation et le traitement des offres anormalement basses…, mais aussi d'améliorer sa lisibilité en intégrant sa foire aux questions et ses annexes. Les illustrations et exemples seront également plus nombreux. EGF s'est engagé à participer aux différents groupes de travail qui porteront sur (i) la forme du prix, (ii) le prix dans le choix des offres, et (iii) le paiement du prix.

Canal Seine-Nord Europe

La Société du Canal Seine-Nord Europe, la FRTP Hauts-de-France, la FNTP (qui inclut les représentations de Routes de France et d'EGF) et le Syndicat professionnel des Terrassiers de France (SPTF) ont signé une Charte concernant une démarche de sourcing pour les travaux de terrassement, d'ouvrages d'art et de rétablissement des communications (TOARC) des lots 2, 3 et 4 du projet. À ce titre, EGF participera aux concertations du groupe d'échanges SCSNE-FNTP-FRTP-SPTF, notamment sur l'ordonnancement général.

RÉVISIONS DE PRIX

Le 22 septembre 2021, les présidents Daniel Rigout, Olivier Salleron (FFB), et Christophe Possémé (Conseil national de la sous-traitance dans le bâtiment - CNSTB) ont signé une recommandation qui prévoit en substance que lorsque l'entreprise principale bénéficie d'une clause de révision de prix de la part de son maître d'ouvrage, elle devrait aussi faire bénéficier ses sous-traitants de modalités de révision. Le document fait référence aux conditions générales du contrat type de sous-traitance qui énoncent clairement le principe suivant: « lorsque le marché principal est révisable, les conditions de paiement du sous-traitant doivent en tenir compte selon les conditions d'exécution de son contrat ».

© EGF

Signature de la recommandation le 22 septembre.

Caractérisée par un souci de solidarité, cette démarche prolonge les actions menées par EGF et la FFB depuis plusieurs mois auprès du ministère de l'Économie et des maîtres d'ouvrage dans le but d'obtenir une réévaluation des prix des matériaux.

© Ramery- ACHphoto

La délégation Responsabilité sociétale des entreprises et Ressources humaines (RSE-RH)

La délégation Responsabilité sociétale et Ressources humaines (RSE-RH) comprend un comité et quatre commissions :

- comité stratégique RSE-RH,
- commission Prévention Santé Sécurité,
- commission Social,
- commission Formation,
- commission Mastère spécialisé® « Management et techniques et Entreprise générale ».

La délégation Responsabilité sociétale et Ressources humaines (RSE-RH) est présidée par Thierry **Fistarol** (Bouygues Bâtiment Île-de-France).

Contact : Aude Neveu Varjabédian, 01 40 69 52 82, neveu@egfbtp.com

© Demathieu Bard - Olivier Toussaint

Comité stratégique RSE-RH, entreprise générale et partenaires

Le comité stratégique RSE-RH, Entreprise générale et partenaires est présidé par Thierry **Fistarol** (Bouygues Bâtiment Île de France).

L'activité du comité stratégique RSE-RH est organisée autour de quatre axes :

- organiser des rencontres entre les DRH et responsables opérationnels des entreprises générales (observatoire du climat social, enjeux et point d'étapes des différentes commissions…) ;
- actualiser et diffuser les données du Pacte RSE des entreprises générales ;
- faire valoir à l'ensemble de nos parties prenantes que les entreprises générales sont à l'avant-garde en matière de RSE au bénéfice de la profession ;
- valider les orientations et la feuille de route des différences commissions.

© Demathieu Bard - Olivier Toussaint

PRIME DE VACANCES DES OUVRIERS ET ACTIVITÉ PARTIELLE POUR RAISON SANITAIRE

EGF a été à l'initiative d'une mobilisation des fédérations pour modifier, à titre exceptionnel, les modalités de calcul des droits à la prime de vacances des ouvriers. En effet, ces dernières risquaient de faire perdre ce droit aux ouvriers du BTP en raison des périodes d'activité partielle pour raison sanitaire. Il s'agissait d'une mesure d'équité sociale extrêmement importante. Les fédérations ont sollicité l'UCF pour augmenter le quota d'activité partielle assimilée à du travail effectif pour la période de référence des congés courant du 1er avril 2020 et 31 mars 2021.

© Demathieu Bard - Olivier Toussaint

Commission Prévention Santé Sécurité

La commission Prévention Santé Sécurité est présidée par Fabrice **Thierry** (Bouygues Construction)

Démarche de prévention

et indicateur de fréquence TCE

EGF poursuit le déploiement de cette démarche qui vise à renforcer la performance de l'entreprise générale en s'intéressant à l'ensemble des indicateurs du sous-traitant. Daniel Rigout, président d'EGF, a transmis les lignes directrices du « Rôle de l'entreprise générale à l'égard des partenaires sous-traitants dans les démarches de prévention "Tous corps d'état" » accompagnées d'exemples de bonnes pratiques. Par ailleurs, considérant qu'il n'y a pas de progrès sans mesure du progrès, EGF propose un indicateur de fréquence TCE qui prend en compte tous les accidents avec arrêt, qu'ils concernent notre personnel, les intérimaires mais aussi ceux des sous-traitants.

Interview de D. Rigout pour Prévention BTP.

Sous-traitance

La commission Prévention Santé Sécurité est mobilisée dans le groupe de travail Préfabrication et en faveur de la révision de la recommandation R.362 « éléments préfabriqués de grandes dimensions ». La CNAM est sollicitée notamment pour la communication de statistiques d'accidents du travail en distinguant ceux occasionnés au levage de ceux liés à la pose des éléments préfabriqués.

Poussières de silice

cristalline alvéolaire

Suite à la parution, en mars 2021, du rapport de fin d'études de l'OPPBTP issu de la campagne Carto Silice, EGF participe aux groupes d'experts métiers constitués par l'OPPBTP pour travailler sur les situations de travail pour les domaines d'activité du gros œuvre et de la démolition.

Appui des entreprises

dans un contexte sanitaire contraignant

Forte de son expérience, notamment celle du vécu de situations comparables, par exemple en Asie du sud-est lors des pandémies précédentes, EGF se mobilise, depuis le début de la pandémie, aux côtés de l'OPPBTP pour aider les entreprises à travailler en toute sécurité.

PASI BTP® : UN SUCCÈS RECONNU

Une certitude : PASI BTP® est fondamental sur le plan de la sécurité et la réduction du nombre d'accidents du travail.

Depuis son lancement en octobre 2017, le PASI BTP® en chiffres c'est plus de 24 000 intérimaires formés, 45 organismes de formation référencés sur la plateforme pour dispenser la formation, près de 1 500 entreprises de travail temporaires inscrites dans le dispositif.

Il s'agit d'une attestation de formation délivrée aux intérimaires qui ont validé une formation de deux jours aux prérequis fondamentaux de la sécurité, sur la base d'un référentiel commun, dispensée par des organismes de formation référencés par EGF. Ce passeport est valable pendant 10 ans. Le dispositif est supporté par une plateforme en ligne (www.egf.pasibtp.fr) dont la vocation est de répertorier les intérimaires ayant suivi cette formation afin de faciliter le recours à des intérimaires formés et de diminuer ainsi la fréquence et la gravité des accidents qui impliquent des intérimaires sur les chantiers de BTP.

Le 12 avril 2021, le PASI BTP® est passé à une nouvelle phase de son déploiement. En effet, **le dispositif, qui était jusqu'à lors réservé aux entreprises membres d'EGF, a été rejoint par Routes de France,** le syndicat des entreprises routières. Par cette décision, Daniel Rigout, président d'EGF et Bernard Sala, président de Routes de France, ont exprimé la volonté de leurs adhérents de continuer de s'engager pour la sécurité sur les chantiers pour tous les personnels. Cette ouverture du PASI BTP® est un signal envoyé à l'ensemble de la profession. Concrètement, jusqu'à fin 2021, une phase de transition permettra le déploiement progressif du dispositif dans certaines régions pilotes avant de généraliser au 1er janvier 2022, l'accès à la plateforme du PASI BTP® à toutes les entreprises routières, sur la totalité des régions, soit un doublement du nombre d'entreprises utilisatrices par rapport à aujourd'hui.

© Demathieu Bard - Olivier Toussaint

Concours Prévention Santé Sécurité EGF 2020

Neuf délégations d'EGF en région ont constitué, entre mars et octobre 2020, des **jurys régionaux** et ont désigné **dix lauréats** qui ont ensuite été départagés par le **jury national.** Conformément au règlement du concours, la sélection des trophées et prix nationaux s'est faite sur la base des cinq mêmes critères que ceux retenus en région, à savoir :

- **l'adéquation de l'action par rapport au problème identifié,**
- **l'originalité de l'action,**
- **l'efficacité de l'action,**
- **la satisfaction des parties prenantes,**
- **le caractère reproductible de l'action.**

Carnet publié à la suite du concours Prévention Santé Sécurité, détaillant les prix et l'ensemble des démarches présentées.

Le jury national

Le jury national du concours Prévention Santé Sécurité, réuni le 27 novembre 2020, était composé des neuf personnalités suivantes :

© DR EGF

■ Daniel **Rigout,** président d'EGF

© Thibaut Deligey

■ Ivan **Boissières,** directeur général de l'institut pour une Culture de sécurité industrielle (ICSI)

© DR EGF

■ Anne-Marie **Jeanjean,** acheteur stratégique bâtiment de la direction des achats – Groupe SNCF

© DR EGF

■ Jean-François **Boulat,** directeur général de l'association paritaire de Santé au travail - BTP Région parisienne (APST-RP)

© ©Chrystel Razet

■ Jean **de la Chapelle,** directeur général adjoint Colas Rail et président du comité Santé Sécurité de la fédération nationale des Travaux publics (FNTP)

© Julie Bourges

■ Philippe **Bourges,** ingénieur conseil national à la direction des Risques professionnels de la Cnam

© FFB UMGO

■ Frédéric **Reynier,** président de la commission Prévention – Conditions de travail de la fédération française du Bâtiment (FFB)

© Emmanuel Gabily © DR EGF

■ Paul **Duphil,** secrétaire général de l'organisme professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux publics (OPPBTP)

■ Fabrice **Thierry,** Bouygues Construction – président de la commission Prévention Santé Sécurité d'EGF

© Demathieu Bard - Olivier Toussaint

Concours Prévention Santé Sécurité EGF 2020, les lauréats nationaux

© Bouygues Bâtiment France Europe

Trophée d'or
Île-de-France

Bouygues Bâtiment France Europe

Tutopro

Bouygues Bâtiment France Europe a conçu et développé un site internet accessible à tous et partout pour partager les bons gestes et savoir-faire terrain des compagnons sur les chantiers.

Pour accéder à la vidéo de présentation, scanner ce code.

Réalisation d'un tournage.

© Bouygues Bâtiment France Europe

© Demathieu Bard - Olivier Toussaint

Concours Prévention Santé Sécurité EGF 2020, les lauréats nationaux

Trophée d'argent
Hauts-de-France

Bouygues Bâtiment Nord-Est

Mise en œuvre d'un process de maîtrise des préfabriqués

© Jonathan Alexandre

La préfabrication, qui représente une part non négligeable des remontées d'incidents, a fait l'objet d'une démarche de standardisation depuis 2017.

Bouygues Bâtiment Nord-Est a conçu et déployé une démarche qui consiste à standardiser et maîtriser le processus de fabrication des préfabriqués, dès leur conception en impliquant tous les acteurs (salariés, intérimaires, partenaires, fabricants).

© Bouygues construction Nord-Est

Pour accéder à la vidéo de présentation, scanner ce code.

Affichage sur chantier des points clés de contrôle.

Trophée de bronze
Bourgogne Franche-Comté

C3B

Établi « 5S » pour la découpe de bois et la fabrication de mannequin sur chantier

© Joaquim De Brito - Tiffany Denizot.

Établi « 5S ».

C3B a conçu l'établi « 5S » qui évite la découpe sauvage de bois sur les chantiers, aspire les poussières de bois potentiellement cancérigènes et améliore la posture de travail.

Pour accéder à la vidéo de présentation, scanner ce code.

© Joaquim De Brito - Tiffany Denizot

Établi « 5S sur site ».

Prix spécial
Nouvelle Aquitaine

Eiffage Génie civil

Gant bionique Ironhand©

© Eiffage

Eiffage Génie civil, en partenariat avec l'entreprise suédoise Bioservo Technologies, a développé un exosquelette robotisé, le gant bionique, utilisable sur tous les postes de travail, pour faciliter les tâches des opérateurs, diminuer les contraintes physiques liées aux manipulations, améliorer le confort au poste de travail, et préserver leur santé en évitant l'apparition de troubles musculo-squelettiques (TMS).

© Demathieu Bard - Olivier Toussaint

Concours Prévention Santé Sécurité EGF 2020, les lauréats régionaux

Auvergne Rhône-Alpes

Eiffage Construction Centre-Est

Évolution d'un moule de poutre préfabriquée chantier

© Ecmat Copac

Atelier de fabrication Ecmat Copac.

Île-de-France

GCC Île-de-France

Application interactive avec micromodule technique sécurité

© GCC Ile de France

Application micromodule sur tablette.

Pays de la Loire

GCC Nantes

PPSPS numérique

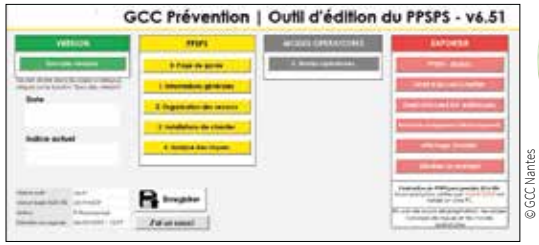

© GCC Nantes

Grand Est

Bouygues Bâtiment Nord-Est

Processus logistique chantier : industrialiser le processus de livraison sur chantier

© Bouygues Bâtiment Nord-Est

Approvisionnement et stockage dans les logements.

© Bouygues Bâtiment Nord-Est

Après le ragréage et avant le démarrage du lot plâtrerie.

Occitanie

Sogea Sud Bâtiment

Orchestr'à Mod'Op

© Sogea Sud Bâtiment

Provence-Alpes-Côte d'Azur

CARI Méd Fayat

Outil « deux en un » d'about de poteaux et étaiement de poutres

© Arnaud Decuignières

Pose des arrêts d'about des poteaux.

© Demathieu Bard - Olivier Toussaint

Commission Formation

La commission Formation est présidée par Jean-Louis **Robart** (Ramery Bâtiment) et composée des directeurs et responsables Formation des entreprises.

Compagnons et chefs d'équipe
Accès au numérique

La commission Formation concentre ses réflexions sur l'accès des compagnons et des chefs d'équipe à toute la dématérialisation (données, outils, procédures, …) mise en œuvre dans les entreprises. La crise sanitaire a en effet montré combien la population des compagnons et des chefs d'équipe était fragile face au numérique. Or, les compagnons représentent environ un tiers de la population salariée et, sans action d'accompagnement, ils risquent de rester en marge des outils, process, développements mis en place dans les entreprises (métiers, RH, communication…). Il en va de la responsabilité sociétale des entreprises. La diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'entreprise répond à différents enjeux majeurs : social (inclusion), environnemental (empreinte carbone...), productivité (optimisation des processus de travail, anticipation de l'évolution des métiers, des nouveaux besoins en communication en entreprise). L'objectif de la commission Formation est d'aider les entreprises générales dans la démarche de développement du numérique dans leur organisation en répertoriant les différents **impacts et avantages** à l'accès des compagnons et chefs d'équipe aux TIC mais aussi les **points de vigilance** à ne pas minorer et en proposant des **préconisations** et **bonnes pratiques** issues des entreprises générales.

© DEMATHIEU BARD - Yves Chanoit

Sur le chantier du datacenter de La Courneuve.

Commission Social

La Commission Social est présidée par Fernando **Sistac** (VINCI Construction)

Mixité des métiers

La Commission Social est mobilisée sur l'élaboration d'un guide pratique sur le thème de la mixité et de l'inclusion avec des exemples propres à notre secteur et des témoignages de salariés des entreprises générales et autres parties prenantes à l'acte de construire. Ce guide se composerait de fiches pratiques sur quatre grands thèmes : pourquoi agir en faveur d'une plus grande mixité et inclusion en entreprise générale ? Attirer les femmes en entreprises générales ; fidéliser les talents féminins en entreprises générales ; permettre aux femmes d'évoluer en entreprises générales.
Une campagne de sensibilisation pourrait utilement accompagner la diffusion du guide en ayant pour objectif de lutter contre les stéréotypes de genre, les agissements sexistes et le harcèlement.

Détachement transnational et prévention du travail illégal

La Commission Social souhaite faciliter le travail des opérationnels et sécuriser les relations avec la chaîne des sous-traitants. Elle envisage de rédiger des fiches de bonnes pratiques sur le détachement transnational (ordonnancée selon la chronologie du chantier) et de construire un support de sensibilisation aux risques (format court type Webinaire).

© Demathieu Bard - Olivier Toussaint

Commission Mastère spécialisé® « Management et Techniques en entreprise générale »

La commission Mastère spécialisé® « Management et techniques en entreprise générale » est présidée par Christine **Le Du**

En 2012, à l'initiative du président Jean **Rossi,** EGF décide de créer une nouvelle formation post ingénieur mettant spécifiquement l'accent sur l'apprentissage et la maîtrise des corps d'état, ainsi que sur la gestion des interfaces entre les métiers, dans une perspective d'optimisation et de gestion globale d'un projet de construction. Le choix d'un « Mastère professionnel » s'est imposé en partenariat avec l'ESTP et avec l'accréditation de la Conférence des Grandes Écoles.
Le Mastère spécialisé® « Management et techniques en Entreprises générale » s'adresse aux collaborateurs des entreprises générales, ingénieurs ayant une première expérience de commerce, d'études ou de travaux, et techniciens expérimentés motivés par le métier de chef de projet ou de direction d'un grand chantier

La formation dure 14 mois en temps partagé (1 semaine par mois à l'ESTP) et mobilise plus de 70 professionnels qui interviennent dans les 14 modules.
Les objectifs de ce Mastère spécialisé® sont définis dans trois blocs de compétences :

- piloter les premiers éléments de conception d'une opération complexe jusqu'à l'élaboration de l'offre en appliquant la stratégie de l'entreprise générale ;
- finaliser la conception d'une opération complexe en entreprise générale en maîtrisant les risques globaux grâce aux études techniques ;
- piloter la réalisation d'un ouvrage performant d'une opération complexe en entreprise générale.

La réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage issue de la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a fortement impacté le Mastère spécialisé® « Management et Techniques en Entreprise Générale ». EGF a souhaité que la certification professionnelle « Manager d'opération complexe en entreprise générale » (niveau 7) soit inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (R.N.C.P.). La Conférence des Grandes Écoles a acté de la conformité du dossier qui a ainsi pu être transmis à France Compétences. La formation pourrait ainsi, à terme, être proposée par le biais de l'apprentissage.

8e PROMOTION (2020-2021) DU MASTÈRE SPÉCIALISÉ® « MANAGEMENT ET TECHNIQUES EN ENTREPRISE GÉNÉRALE » : CONFÉRENCE ET VISITE DE CHANTIER

Dans le cadre de leur formation MTEG à l'ESTP, les stagiaires de la 8e promotion ont organisé, le 16 septembre 2021, une conférence ayant pour but de promouvoir la formation Management et Technique en entreprise générale suivie durant 14 mois. Le parrain de cette promotion est Olivier **Genis,** président d'Eiffage Construction. La conférence s'est déroulée sur le chantier L1VE - Eiffage, avenue de la grande Armée à Paris.

© EGF

© EGF

© EGF

© Demathieu Bard - Olivier Toussaint

La délégation technique

La délégation technique intervient en normalisation/réglementation, sécurité/sinistralité/pathologie, transition écologique/bas carbone, transition numérique.

Elle comprend deux commissions :

- commission Structure, avec les groupes préfabrication et bétons de granulats recyclés,
- commission SAV, en lien avec l'Agence Qualité Construction.

La délégation technique est présidée par Patrick **Zulian**, (Spie batignolles)

Contact : Pascal Bodet, 01 40 69 51 27, bodet@egfbtp.com

© DR

Commission Structure

La commission Structure
est présidée par Michel **Guérinet** (Eiffage)

DISPOSITIFS DE TRAITEMENT DE PONTS THERMIQUES IN SITU (DTPTiS)

Les dispositifs de traitement de ponts thermiques *in situ* (DTPTiS) sont régulièrement mis en œuvre sur les chantiers par les entreprises. Ils constituent une solution traditionnelle, en alternative aux rupteurs de ponts thermiques industriels sous avis techniques, pour traiter les ponts thermiques sur les opérations de construction. Dans le but d'encadrer au mieux la conception et l'exécution des DTPTiS, des règles professionnelles sont en cours de finalisation. Ces règles fournissent, pour un domaine d'application couvrant la majorité des constructions, les bonnes pratiques, les justifications pour le dimensionnement, les principes de mise en œuvre, et les dispositions techniques permettant de satisfaire toutes les exigences vis-à-vis des aspects solidité, séisme, thermique, acoustique et incendie.

© Bâtimétiers

Normalisation

La commission Structure suit de près les évolutions des normes européennes, notamment les Eurocodes. Les tendances des normes en préparation sont à la complexification des textes, à la remise en cause des pratiques éprouvées (pour le feu notamment), à la volonté d'introduire la robustesse comme prescription de base, à la réduction du niveau de sécurité sur certains points. Des travaux de recherche sont engagés pour influencer les futurs textes. Des sujets plus généraux tels que la hiérarchisation des autorités compétentes, la qualification des ingénieurs et les risques liés à la concomitance de deux générations de normes sont également suivis.

Bétons de granulats recyclés

La parution des recommandations RECYBETON incite les marchés à prescrire des taux de granulats recyclés importants, au-delà de ceux prévus à ce jour par la norme. Le groupe évalue, sur les structures principales des bâtiments, les incidences quantitatives des variations des caractéristiques mécaniques des bétons en fonction des dosages en granulats recyclés,

© Cerib

pour le logement (hôtel compris) et le bureau. Des essais cycliques sont par ailleurs engagés pour qualifier le comportement sismique des bétons de granulats recyclés.

© Google

Préfabrication

présidé par Philippe **Busi** (Bouygues Construction)

Compte tenu des points communs à tous les éléments préfabriqués, le sujet de la préfabrication est abordé d'une manière globale. Les réflexions concernent tous les produits, pour toutes les phases de la conception à la mise en œuvre. Les actions du groupe portent sur les échanges avec les industriels, les étapes et points de contrôle, les exigences minimales comme socle commun pour les éléments préfabriqués, des fiches de préconisations pour les opérationnels par type de produits et pour toutes les phases, les notices de pose et d'étaiement des préfabricateurs, la participation aux révisions des recommandations de la CNAM.

© DR

© DR

Commission SAV

La commission SAV est présidée par David Debusschere (VINCI Construction)

ALERTE SUR LES VOLETS DE FAÇADES

Le nombre de chantiers sur lesquels des problématiques avec les volets de façades sont rencontrées est de plus en plus important. Les difficultés concernent le type de volets mis en œuvre, les dimensions des volets, le matériau constitutif des volets, le dimensionnement des volets, la compatibilité entre les fixations des volets et le support, les conditions de mise en œuvre, les possibilités de contrôles de l'exécution, l'usage, l'entretien, la maintenance… Elles conduisent très souvent à une impropriété à destination. Compte tenu de la récurrence des sujets, la commission SAV a engagé un recensement des différentes problématiques dans l'objectif de faire une alerte sur les volets de façades à destination de l'ensemble des acteurs de la construction.

© EGF

© EGF

Balcons

Suite à la mission d'étude de l'Agence Qualité Construction (AQC) sur les causes et origines des sinistres affectant les balcons, en conception et exécution, un groupe de réflexion sur l'établissement d'un référentiel destiné à améliorer la qualité de conception, réalisation, usage et entretien maintenance des balcons a été mis en place par l'AQC. EGF a proposé une première classification des sinistres balcons pour les différents types de logements : neufs, réhabilités, existants sans travaux. Le groupe travaille également à la modification du texte du Rapport sanitaire départemental sur le point relatif à l'écoulement des eaux. Le positionnement du guide balcons dans cette réflexion sera examiné.

Tour de table « pathologies »

L'ordre du jour de la commission SAV réserve la majorité de son temps au traditionnel tour de table des « pathologies » rencontrées par chacun dans les entreprises générales. Cela donne l'occasion aux experts du SAV de partager leurs expériences respectives, de réfléchir collectivement au traitement des points évoqués, et d'en faire ressortir des sujets récurrents et/ou nécessitant une analyse plus approfondie, voire une communication.

Échanges avec l'AQC

Les sujets évoqués dans la commission SAV conduisent à des échanges réguliers avec l'Agence Qualité Construction (AQC). EGF et l'AQC participent conjointement aux actions de qualité des constructions présentant un intérêt commun dans l'observation, la prévention et la communication proposées par l'AQC pour réduire la pathologie des constructions. EGF est invité aux groupes de travail mis en place par l'AQC et assure la relecture d'une partie des documents émis par l'AQC.

GROUPE DE TRAVAIL CYBERSÉCURITÉ

Plusieurs entreprises ont été victimes de cyberattaques. Le groupe «Cybersécurité», créé cette année, vise à créer une communauté. La mise en liaison des entreprises permet de partager les expériences vécues et de mener une réflexion collective sur les stratégies à mettre en œuvre pour se protéger. Le groupe a défini les axes de travail pour aboutir à un cahier de recommandations permettant de sensibiliser les personnels. Une cartographie des documents existants sera établie et analysée, dans une vision large de la « Cybersécurité ».

© DR

Les délégations régionales

Les délégations régionales sont un axe essentiel de promotion de l'entreprise générale. Elles sont restées actives cette année, via leurs réunions physiques ou en visio-conférences.

S'il est vrai que la gestion des conséquences de l'épidémie de la covid-19 pour les entreprises a été au centre des discussions et des actions du syndicat ces derniers mois, les délégations régionales ont également continué de rencontrer des maîtres d'ouvrage publics et privés. Elles ont également multiplié les contacts avec leurs partenaires institutionnels et proposé des webinaires.

Enfin les délégations d'EGF ont été fortement mobilisées ces derniers mois avec l'organisation de leur concours régional Prévention-Santé-Sécurité en 2020, mettant en exergue les bonnes pratiques de leurs membres en la matière. Elles ont enchaîné avec la 10e édition du concours des Clés d'or.

Contacts : Sandrine Dyckmans, 01 40 69 52 73, dyckmans@egfbtp.com
Laurence Francqueville, 01 40 69 52 81, francqueville@egfbtp.com

© Eiffage - S. Favreau

Auvergne Rhône-Alpes

Auvergne

La délégation organise régulièrement des rendez-vous avec les donneurs d'ordre. Une fructueuse rencontre avec Philippe Chopin, le préfet du Puy de Dôme, a ainsi permis de présenter le rôle sociétal des entreprises générales et leur fort partenariat avec les PME locales. La rencontre avec Patricia Delpine, présidente de la FFB 63, devrait aboutir à réactualiser la charte de bonnes relations avec la sous-traitance. La FFB 63 et EGF se sont également rapprochés pour

La délégation Auvergne est présidée par Thierry **Julien** (Eiffage Construction)

traiter ensemble des difficultés d'approvisionnement en matériaux et de leur hausse de prix. Michaël Trillat, directeur de l'agence Léon Grosse de Clermont-Ferrand, a récemment intégré la délégation.

Rhône-Alpes

Patrick Camoules a été élu à la tête de la délégation Rhône-Alpes, en remplacement de Bertrand Madamour. Cette année a été marquée par l'adhésion de trois nouveaux membres qui sont des PME locales : PB Constructions, Mazaud et Ribière. La délégation continue de se réunir mensuellement en bureaux et trimestriellement en assemblées générales. La commission régionale « Vie des marchés » a poursuivi son travail. Après la rédaction du « Guide pratique pour un contrat équilibré », diffusé largement sur tout le territoire, la commission a engagé une réflexion autour de la « Maîtrise des risques des projets de construction – Guide pratique du pilotage contractuel ». Elle s'est également fixé comme objectif de publier un Observatoire régional sur les opérations réhabilitées, afin de promouvoir une communication externe adaptée au contexte politique local.
L'animation de la commission Social a été reprise par Bertrand Madamour, afin de mettre à jour l'observatoire du chiffre d'affaires sous-traité. Une fois consolidé, ses données serviront d'appui aux rendez-vous politiques de la délégation, notamment auprès des nouveaux élus pour leur expliquer ce que sont les entreprises générales et développer l'argumentaire EG-contrat global, source d'accélération et de performance dans le cadre de la relance. Jean-Christophe Terrier de son côté a pris en main le dossier de mise à jour de la charte EG-partenaires sous-traitants avec la FFB.
Enfin, la délégation a organisé deux très beaux concours PSS et Clés d'or.

La délégation Rhône-Alpes est présidée par Patrick **Camoules** (GCC)

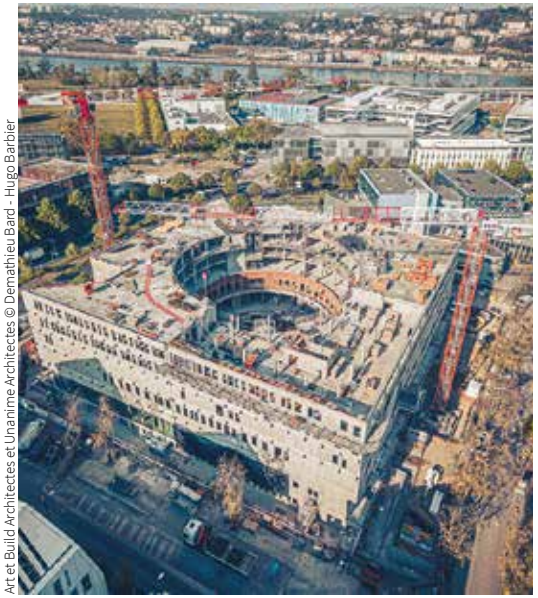

Art et Build Architectes et Unanime Architectes © Demathieu Bard - Hugo Barbier

Centre international de recherche contre le cancer à Lyon, 17 600 m² de SDP réalisés en conception-contruction.

Bourgogne Franche-Comté

La délégation Bourgogne Franche-Comté est présidée par Mario **Pinto** (Léon Grosse)

Cette petite délégation reste active. Les quatre principaux adhérents sont toujours présents aux réunions et participent systématiquement aux concours PSS et Clés d'or organisés en alternance par EGF. 2021 a été marquée par l'arrivée de Mario Pinto (Léon Grosse) à la tête de la délégation, en remplacement de Patrice Lallemand (BBNE).

Arte Charpentier Architectes - © Bouygues Construction

Tour Sigma à Dijon.

© EGF

Les candidats de Bourgogne Franche-Comté pour le concours des Clés d'or 2021.

© Eiffage - S. Favreau

Grand Est

Alsace

La délégation Grand Est - Alsace est présidée par Christophe **Quilichini** (Demathieu Bard)

Les actions du syndicat au niveau local ont bien sûr porté sur la relance des chantiers. La délégation a écrit un courrier au Préfet de région pour le sensibiliser et inviter les collectivités à faciliter cette reprise (charges de voirie ; dédoublement des bases vie ; soutien aux chantiers urbains ; délais des permis de construire…).

Le contexte n'a pas permis d'organiser la traditionnelle visite de chantier avec des clients cette année. En revanche, la délégation a rencontré le 15 mars Syamak Agha Babaei, adjoint aux finances, Suzanne Brolly, adjointe en charge de la ville résiliente, qui font partie de la nouvelle municipalité EELV de Strasbourg. L'objectif était de leur faire part de l'inquiétude provoquée par leurs premières annonces (« un mandat sans bétonisation ») et de les sensibiliser aux solutions des entreprises générales en matière de construction sobre et durable. L'observatoire du chiffre d'affaires sous-traité a été mis à jour pour l'occasion.

Architecte : Guillaume Delemazure © Bouygues Construction - Luc Boegly

Maison de l'Industrie à Mulhouse, mention spéciale au concours régional Grand Est des Clés d'or 2021.

Architectes et partenaires - Eckbolsheim © Mathis

Gymnase multisport à Hilsenheim.

Enfin, EGF a contribué à l'organisation du BIM Tour Grand Est. Malheureusement, aucun des retours d'expérience présentés le 17 novembre ne relève d'une entreprise générale.

Lorraine Champagne-Ardenne

La délégation Grand Est - Lorraine Champagne-Ardenne est présidée par Jérémie **Marchand** (Demathieu Bard)

Jérémie Marchand a pris la tête de la délégation Lorraine-Champagne-Ardenne en remplacement d'Antoine Thomazo (Bouygues Bâtiment Nord-Est) mi-2020.

L'activité entre la Champagne-Ardenne et la Lorraine étant contrastée, la délégation essaie d'alterner ses réunions entre Nancy et Reims, les deux principaux pôles économiques du territoire. Elle cherche à organiser des rendez-vous avec des maîtres d'ouvrage publics importants en Champagne-Ardenne pour mieux faire connaître EGF, car ce territoire reste plutôt hostile au marché global. La délégation entend également se rapprocher de la FFB locale, dans la même optique. Parmi les prochains objectifs de la délégation: réactualiser la charte de bonnes relations avec les partenaires sous-traitants.

Architecte : Marc Mimram © VINCI Construction France

UCPA Sport Station, Grand Reims.

CRR Architecture © Paul Kozlowski

Ehpad Roland Garros à Vouziers.

© Eiffage - S. Favreau

Hauts-de-France

Nord Pas-de-Calais

La délégation Hauts-de-France - Nord Pas-de-Calais est présidée par Marc **Bernard** (Rabot Dutilleul Construction)

Le rythme des échanges avec les professionnels du secteur a été perturbé par les réunions à distance. La délégation a toutefois rencontré André-Paul Leclercq, président de la commission économique du conseil régional en février 2021 pour évoquer avec lui le rôle des entreprises générales dans la mise en œuvre du plan de relance, sur ses aspects économiques autant que sur ses contributions à une économie plus solidaire.
De leur côté, les commissions régionales (sociale, QSSE, club BIM et commissions mixtes inter-entreprises et Logement social) ont poursuivi leurs travaux. Citons par exemple celui de la commission QSSE sur un cadre d'exigences opérationnelles pour l'accompagnement des partenaires sous-traitants avant et pendant le chantier. La délégation travaille également de manière constructive avec le Conseil régional de l'ordre des architectes, au-delà du seul cadre de la charte sur la conception-réalisation (formation, dialogue avec la maîtrise d'ouvrage…). Par ailleurs, EGF échange régulièrement avec la FFB sur la santé-sécurité, le numérique et la planification de chantier en vue de faire progresser concrètement les relations avec les ST dans ces domaines.
La mobilisation des entreprises générales est toujours forte pour les concours : qu'il s'agisse de la Prévention-Santé-Sécurité (5 dossiers en lice le 30 septembre 2020) ou les Clés d'or (8 dossiers candidats le 19 octobre 2021). Elles ont également participé, comme tous les ans, aux Coulisses du bâtiment 2021.
Enfin, la communication n'est pas en reste puisque la délégation a publié une newsletter et diffusé un message vidéo du délégué régional en janvier à défaut d'organiser sa traditionnelle cérémonie de vœux sur un chantier. Message qui a été visionné plus de 1200 fois.
Un nouveau délégué régional vient d'être élu pour prendre la suite de José Liotet : il s'agit de Marc Bernard (Rabot Dutilleul Construction).

© EGF

Les lauréats des Hauts-de-France avec le jury pour le concours des Clés d'or 2021.

Ramery - Architecte : Goulard, Brabant, Loiez Architectes © ACH Photo

Space X à Villeneuve d'Ascq.

© Bouygues Construction

Port de Calais.

Picardie

La délégation Hauts-de-France - Picardie est présidée par Jean-Christophe **Rohaut** (Spie batignolles)

Le délégué a envoyé ses vœux à une soixantaine de maîtres d'ouvrage en relayant la communication d'EGF publiée au moment du BIM World « conduite de projets en BIM : vers le chantier 4.0 ».
Les entreprises générales picardes ont rencontré Olivier Schubnel, responsable de la réhabilitation du plus gros bailleur de la région, Clésence, pour échanger sur la nature de son programme d'investissement.
Elles ont également échangé avec le sous-préfet à la relance de l'Oise, Michaël Chevrier pour faire valoir les atouts des entreprises générales dans la mise en œuvre rapide de ce plan (1,3 milliard pour les Hauts-de-France) malgré le faible nombre de projets recensés en Picardie.

© Eiffage - S. Favreau

Île-de-France

La délégation Île-de-France est présidée par Thierry **Roulet** (Bouygues Bâtiment IDF)

La délégation Île-de-France se réunit mensuellement, avec un très bon taux de participation. Si les échanges extérieurs ont été un peu moins nombreux ces derniers mois, situation sanitaire oblige, elle a toutefois pu rencontrer Romain Beunier, DGA du conseil départemental de Seine-Saint-Denis et Fabien Lepetit, directeur de la maîtrise d'ouvrage – avec d'autres organisations professionnelles – pour échanger sur la problématique des surcoûts de production liés à la Covid. La délégation a également travaillé à fournir des références d'opérations de réhabilitation en conception-réalisation à l'Epaurif. EGF a également reçu au printemps 2021 Marcel Chouraqui, délégué général d'ADIV Bois et Hélène Génin, déléguée générale de l'association BBCA pour échanger sur les enjeux de la réduction des impacts carbone dans le BTP. EGF a en outre été présent au congrès de l'Association des Maires d'Île-de-France en juillet via une interview croisée avec Emmanuel Blanchet, le DGS de la communauté d'agglomération de Fontainebleau dans les studios de Radio Territoria, pour présenter le partenariat noué avec le syndicat national des DGS de collectivités territoriales (SNDGSCT). Par ailleurs, les membres de la délégation ont eu l'occasion de participer en octobre à une rencontre avec Christian Kerangal, directeur de IEIF et Richard Malle, directeur de la Recherche et Innovation de Paribas Real Estate, sur la situation et les perspectives du marché des bureaux.

Architectes : Ory et associés © Eiffage Construction

Immeuble Convergence à Rueil-Malmaison, siège de Danone.

Architectonia © BBÎDF - Nicolas Grosmond

Le Clos des Vignes, mention spéciale au concours régional Île-de-France des Clés d'or 2021.

Enfin, la qualité des échanges réguliers avec la FFB Grand Paris se traduit, à titre d'exemple, par une mobilisation significative des entreprises générales pour les Coulisses du bâtiment qui ont eu lieu mi-octobre. Et par le fait que le concours des clés d'or a été organisé dans leurs locaux avec 14 dossiers en lice cette année.

© EGF

Philippe Mazet, DG d'EGF, interviewé à Radio Territoria

Normandie

La délégation Normandie est présidée par Pascal **Pleuvy** (Eiffage Construction)

La délégation, faute d'une assiduité suffisante d'un certain nombre de membres, malgré de nombreuses relances, n'a pas pu organiser de concours cette année encore ni pu mener d'actions extérieures d'envergure. Elle s'est malgré tout réuni à plusieurs reprises, assuré une présence à la cellule économique régionale de la construction et à la fédération du Bâtiment. Après cette période compliquée, due à la pandémie, il a été convenu que les prochaines réunions se tiendront sur des chantiers emblématiques de la région, pour essayer de retrouver l'ensemble de ses adhérents.

Architecte : Ateaub © Ramery DR

Restaurant de l'école des Roches à Verneuil-sur-Seine, restaurant.

Nouvelle-Aquitaine

La délégation Nouvelle Aquitaine est présidée par Olivier **Jaffard** (Demathieu-Bard)

Sous la houlette de son délégué régional, la délégation a organisé de nombreux rendez-vous avec des maîtres d'ouvrage incontournables de la région. Ainsi en 2020 : Stephan de Faÿ, à l'époque directeur général de Bordeaux Euratlantique, et Anaïs Lequedey, directrice des collèges de Gironde, accompagnée de son équipe. La délégation a également renforcé ses liens avec Marie-Ange Gay-Ramos, la présidente de la FFB Nouvelle Aquitaine, et Thierry Leblanc, son homologue à la FFB Gironde, au travers de réunions communes régulières (rencontre avec Fabienne Buccio, préfète de la Gironde, sur le plan de relance pour le département en septembre 2020).

© EGF

Rendez-vous avec Stéphane de Fay, DG Euratlantique.

En 2021, la délégation a rencontré Bernard Blanc, le maire adjoint en charge de l'urbanisme résilient de la métropole de Bordeaux, laquelle souhaite s'engager dans une construction bas carbone. La mise en place du label bordelais bâtiment frugal, caractérisé par des exigences élevées en la matière, interroge les entreprises adhérentes qui vont devoir adapter leur offre à cette nouvelle donne et probablement faire évoluer leur métier vers une moindre consommation de béton.

Architecte : Moon Safari © - Spie batignolles - [Atelier]Caumes

L'annexe, immeuble de logements dans la ZAC Bastide Niel à Bordeaux.

Occitanie

La délégation Occitanie - Midi-Pyrénées est présidée par Franck **Ribière** (Entreprise Générale Sud France)

Architecte : Atelier Lion © Demathieu Bard - C. Picci

Les Ailes de Montaudran à Toulouse, 61 logements.

Midi-Pyrénées

Franck Ribière a été élu délégué régional en juin 2020. Afin de faire avancer de façon rapide ses actions et manifestations, la délégation a mis en place un bureau composé de quelques membres pour traiter les sujets sur le plan opérationnel. Elle a également mis en place un protocole d'accompagnement logistique d'EGF par les services supports de la FFB de Haute-Garonne. Parmi les événements marquants de la vie de la délégation, citons la signature d'une charte de bonnes pratiques entre Emile Noyer, président de la FFB 31 et par ailleurs membre d'EGF, avec Toulouse Métropole et le conseil départemental de la Haute Garonne pendant la crise sanitaire, l'invitation de Nicolas Delpech, DGA de Ticeo Ingénierie, et de Pierre Déso-Vidal (Toulouse Métropole), une rencontre avec Raphaël Cantonnet, directeur général d'Oppidea, la SEM d'aménagement de Toulouse Métropole, favorable au lancement d'appels à projets associant constructeurs et promoteurs.

Occitanie

La délégation Occitanie - Languedoc-Roussillon est présidée par Bruno **Leverger** (BEC Construction)

Languedoc Roussillon

Cette petite délégation se réunit peu, mais demeure active et cultive de fructueuses relations avec la FFB de l'Hérault. Elle répond toujours présente aux concours d'EGF. Elle a par ailleurs pour projet de signer avec la FFB 34 une nouvelle charte de bonnes pratiques avec la sous-traitance.

Architecte Marc Mimram © Drone OPS - Bec Construction

Salle multimodale « Arena » à Narbonne, mention spéciale du concours Clés d'or.

© Eiffage - S. Favreau

Pays de la Loire

La délégation Pays de la Loire est présidée par Benoît **Moreau** (Bouygues Bâtiment Grand Ouest)

À défaut de pouvoir organiser une manifestation, la délégation régionale s'est focalisée sur ses rendez-vous habituels. Ses membres ont prévu de recevoir les représentants de Nantes Métropole d'ici la fin de l'année.

Les entreprises ont en outre organisé deux concours au cours de l'année écoulée : Prévention-Santé-Sécurité en 2020 et Clés d'or de l'entreprise générale en 2021. Par ailleurs, les entreprises de la délégation ont participé aux Coulisses du bâtiment mi-octobre. Une discussion est en cours avec la FFB 49 pour qu'un membre EGF intègre son conseil d'administration.

© EGF

Les lauréats des Pays de la Loire et le jury régional pour le concours des Clés d'or 2021.

Victor Castro et Francis Boyer architectes © Bouygues Bâtiment Grand Ouest - Nicolas Grosmond

Nouvel hôpital Yves Lanco de Belle-Île-en-Mer, mention spéciale du concours régional des Clés d'or.

Provence Alpes Côte d'Azur

La délégation PACA est présidée par Pierre **Bortoli** (VINCI Construction France)

La délégation régionale PACA a rencontré cette année Benoît Mournet, le sous-préfet à la relance en PACA, et espère poursuivre ses rendez-vous avec les maîtres d'ouvrage publics. Son action s'est concentrée en 2021 sur une communication auprès de la métropole de Marseille et de la presse pour « dédiaboliser » le marché global et présenter les atouts de ce type de contrat. L'activité dans la région est soutenue avec notamment, parmi les grandes opérations programmées sur le territoire, la réhabilitation lourde de nombreuses écoles marseillaises. Malgré un contexte politique difficile, et la création d'un collectif anti-MGP virulent, ces projets devraient voir le jour en marché global. La délégation reçoit d'ailleurs le 29 novembre Maxime Repaux, président du syndicat des Architectes des Bouches-du-Rhône, très actif dans le collectif anti-MGP, pour échanger sur ce point.

batiactu

"Les MGP sont la meilleure formule pour rénover les écoles de Marseille", Ph.Mazet

© EGF

Philippe Mazet, délégué général d'EGF, a invoqué son droit de réponse dans Batiactu.

Architectes : Maison Édouard François et Jean-Philippe Cabane © Patrick Berlan photographe

Programme de logements dans le quartier Le Ray à Nice.

© Eiffage - S. Favreau

Concours 2021 des Clés d'or

Le syndicat a organisé cette année la 10ème édition du concours des Clés d'or, manifestation qui se tient tous les deux ans en régions, puis au niveau national pour mettre à l'honneur des opérations exemplaires réalisées en entreprise générale. **11 jurys régionaux, composés de personnalités du secteur de la construction (maîtres d'ouvrage, maîtres d'oeuvre, bureaux d'études, entrepreneurs indépendants d'EGF), ont eu à départager 65 opérations candidates** très diverses en taille comme en typologie (neuf et rénovation ; logement ; ouvrages
fonctionnels ; génie civil) mais toutes d'une grande qualité.

À l'issue des concours régionaux, le jury mational a décerné trois Clés d'or, d'argent et de bronze ainsi qu'un prix spécial.

Contacts : Sandrine Dyckmans, 01 40 69 52 73, dyckmans@egfbtp.com
Laurence Francqueville, 01 40 69 52 81, francqueville@egfbtp.com

© Bouygues - Arthur Minot

Concours 2021 des Clés d'or

Le concours

Un jury, quatre prix

Toutes les opérations primées dans le cadre du concours des Clés d'or témoignent, chacune à leur manière, de la performance et de la valeur ajoutée apportées par les entreprises générales en matière d'innovation, d'organisation de chantier, de qualité de réalisation, de respect des délais et des budgets, d'exemplarité en matière de protection de l'environnement, de formation ou encore de protection de la santé et de la sécurité des hommes et des femmes sur les chantiers. Ce concours est ainsi une parfaite illustration de la définition de l'entreprise générale donnée par la Fédération de l'industrie européenne de la construction (FIEC) : « une entreprise dotée d'un savoir-faire dans une des spécialités de la construction qui prend la responsabilité de livrer un ouvrage clés en main, toutes techniques confondues, et pour un budget et un délai déterminés ». Organisé tout d'abord dans 10 délégations, ce concours a mis en concurrence 65 opérations réalisées en entreprise générale. Les lauréats régionaux ont ensuite été départagés par un jury national qui, cette année, a décerné quatre prix : trois clés (or, argent et bronze) et un prix spécial.

Trois critères de jugement

Dans chaque région comme au niveau national, le jury a évalué les dossiers au regard de trois critères suivants :

- la création de valeur par l'ingénierie de l'entreprise générale : innovation, proposition de variantes, expression de son savoir-faire, montage de l'opération, organisation du chantier, synthèse, résolution de difficultés, utilisation d'outils numériques en conception, réalisation, exploitation-maintenance...
- la performance RSE : santé et sécurité; application de clauses sociales particulièrement exigeantes, accompagnement social, démarche environnementale sous différentes formes…
- enfin, bien entendu, l'association exemplaire et la satisfaction des parties prenantes : maître d'ouvrage (délai, qualité, budget), maîtrise d'oeuvre, accompagnement des partenaires sous-traitants.

© TDR EGF

Le jury national

Le jury national des clés d'or était composé de (de gauche à droite et d'avant en arrière) :

Fabien Renou, rédacteur en chef du Moniteur des travaux publics et du bâtiment,

Jacky Benhamou, vice-président du Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales (SNDGCT),

Philippe Pelletier, président du Plan Bâtiment durable,

Bruno Cavagné, président de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP),

Éric Gerlach, professionnel qualifié,

Daniel Rigout, président d'EGF,

Valérie Flicoteaux, vice-présidente du Conseil national de l'Ordre des architectes,

Nicolas Prudhomme, directeur de la maîtrise d'ouvrage et des politiques patrimoniales de l'Union sociale pour l'habitat,

Christophe Possémé, président du Conseil national de la sous-traitance du bâtiment de la Fédération française du bâtiment (FFB),

Yves Laffoucrière, président du Plan BIM 2022,

Paul Duphil, secrétaire général de l'OPPBTP.

© Bouygues - Arthur Minot

Clés d'or 2021 lauréats nationaux

Clé d'or 2021

Île-de-France – catégorie « opérations neuves »

Léon Grosse

pour le complexe omnisports Alain Mimoun de Rueil-Malmaison

Le complexe sportif Alain Mimoun ouvrant l'écoquartier de L'Arsenal à Rueil-Malmaison comprend un gymnase, un plateau sportif en toiture et un centre aquatique. Pour répondre à l'ambition architecturale du projet, qui fait écho aux temples antiques, plusieurs défis ont été relevés : les façades combinant colonnades en béton bas carbone et vitrages sérigraphiés (avis de chantier), la 1ère piste d'athlétisme en toiture d'Europe (Atex) et les innovations technologiques intégrées au centre aquatique.

Rudy Ricciotti architecte - © Lisa Ricciotti

Rudy Ricciotti architecte - © Lisa Ricciotti

Rudy Ricciotti architecte - © Lisa Ricciotti

Rudy Ricciotti architecte - © Lisa Ricciotti

Fiche technique

Maître d'ouvrage : Ville de Rueil-Malmaison
Architectes : Rudy Ricciotti + Coste
Montant de l'opération : 52 millions €
(CREM avec engagement de performance sur 12 ans)
Certification : HQE exceptionnel
Livraison : janvier 2021

© Bouygues - Arthur Minot

Clés d'or 2021 lauréats nationaux

Clé d'argent 2021

Occitanie Midi-Pyrénées

GA, **pour la réhabilitation du siège social du Crédit Agricole à Toulouse**

Architectes : ppa architectes, scalene architects, abc architecture © Eole Capture

La restructuration de ce bâtiment pour répondre aux nouveaux usages voulus par le maître d'ouvrage s'est caractérisée par sa situation en centre-ville, son envergure et sa complexité. Véritable signature architecturale, ses façades en aluminium ventilées haut de gamme ont été conçues, fabriquées et mises en place par GA. L'usage de la maquette numérique jusqu'au DOE a fiabilisé le chantier et permis de livrer l'opération dans les objectifs de délais et de coût fixés.

Fiche technique

Maître d'ouvrage : Caisse régionale du Crédit Agricole • **Maître d'œuvre :** PPA architectures, ABC architecture, Scalene Architectes • **Montant :** 31,7 millions € • Certification HQE exceptionnel • **Livraison :** octobre 2019

Clé de bronze 2021

Pays de la Loire,

Demathieu Bard, **pour la gare de Nantes**

Ce spectaculaire pont-mezzanine reliant les bâtiments voyageurs nord et sud (restructurés) a été un défi organisationnel et technique majeur. Réalisé sans jamais interrompre la circulation des trains, il crée un nouveau lien dans la ville et donne de la cohérence au fonctionnement de cette gare afin d'accueillir le doublement du trafic prévu à l'horizon 2030.

Rudy Ricciotti architecte et Forma6 © Willy.Berre

Fiche technique

Maître d'ouvrage : SNCF Mobilités – Gares & Connexions • **Groupement de conception-réalisation :** Demathieu-Bard / Rudy Ricciotti (mandataires) – Forma6 • **Montant :** 45 millions € (conception-réalisation) • Certification NF HQE • **Livraison :** novembre 2020

Prix spécial du jury,

Île-de-France – catégorie « réhabilitations»

Bouygues Bâtiment Rénovation privée, **pour la Bourse de Commerce - Pinault Collection à Paris**

Après 34 mois de travaux, Bouygues Bâtiment Rénovation Privée a livré la Bourse de Commerce à Pinault Collection qui accueille la collection personnelle d'art contemporain de François Pinault. Eriger un cylindre de béton haut de plus de 9 mètres et de 90 mètres de circonférence au cœur de la rotonde a été un des défis majeurs de ce projet d'exception réalisé sans grue, qui a permis également de restaurer et mettre en valeur le patrimoine existant.

Fiche technique

Maître d'ouvrage : Pinault Collection • **Maître d'œuvre :** Tadao Ando Architects & Associates, NeM Architectes, Agence Pierre-Antoine Gatier • **Montant de l'opération :** 100 millions € • **Livraison :** mars 2020

Architectes : Tadao Ando Architects & Associates, NeM Architectes, Pierre-Antoine Gatier © Crédit photo – Vladimir Partalo

© Bouygues - Arthur Minot

Clés d'or 2021 lauréats régionaux

Auvergne-Rhône-Alpes

Lauréat : Léon Grosse
Restructuration
de la Carsat à Lyon

Architectes : Atelier 2/3/4/, Barbanel, Alto ingénierie © Julien Rambaud

Mention spéciale : Citinea
Réhabilitation de 993 logements Noirettes & Grands bois à Vaulx-en-Velin

Bourgogne Franche-Comté

Lauréat : C3B
Réhabilitation et extension du complexe aquatique et sportif de Dole

TNA Architecte / Roux Architecte © Tom Mauron

Grand Est

Lauréat : Demathieu Bard
Clinique médico-pédagogique de Vitry-le-François

Vallet de Martinis Architecte © Axel Coeuret

Mention spéciale : Bouygues Bâtiment Nord-Est
Centre de formation aux métiers de l'industrie et de la métallurgie à Mulhouse

Hauts-de-France

Lauréat : Ramery Bâtiment
Technicentre SNCF à Hellemmes

AREP - © DR

Mention spéciale : Léon Grosse
Cité Heurteau, réhabilitation de 153 maisons individuelles

Île-de-France

Lauréat (catégorie Réhabilitations) **: Bouygues Bâtiment**
Rénovation privée
Bourse de Commerce - Pinault Collection à Paris

Architectes : Tadao Ando Architects & Associates, NeM Architectes, Pierre-Antoine Gatier © Crédit photo – Vladimir Pantalo

Lauréat (catégorie Constructions neuves) **: Léon Grosse**
Complexe omnisports Alain Mimoun de Rueil-Malmaison

Rudy Ricciotti architecte - © Lisa Ricciotti

Mention spéciale : Bouygues Bâtiment Île-de-France
Le Clos des Vignes à L'Étang-la-Ville

(suite page suivante)

© Bouygues - Arthur Minot

Clés d'or 2021 lauréats régionaux *(suite)*

Nouvelle Aquitaine

Lauréat : Seg Fayat

Infrastructure militaire pour l'accueil d'hélicoptères de nouvelle génération à Pau

Collectif d'architectes et Moon Safari © Marc Mondange

Occitanie Midi-Pyrénées

Lauréat : GA Entreprise

Réhabilitation du siège social du Crédit Agricole à Toulouse

Architectes : ppa architectes, scalene architects, abc architecture © Eole Capture

Mention spéciale : MAS BTP

Bâtiment C43 (Airbus) à Toulouse

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Lauréat : Fayat Bâtiment

Reconstruction de la cité judiciaire d'Aix-en-Provence

Architectes : Marc Barani Architecte © DR

Mention spéciale : Travaux du Midi

Extension et réhabilitation de l'école Saint-Joseph L'Estaque à Marseille

Occitanie Languedoc-Roussillon

Lauréat : Eiffage Construction

Internat et salle de restauration des lycées Gide et Guynemer à Uzès

Touré Sanchis Architectes © DR Eiffage Construction

Mention spéciale : Bec Construction

Arena de Narbonne

Pays de la Loire

Lauréat : Demathieu Bard

La gare de Nantes

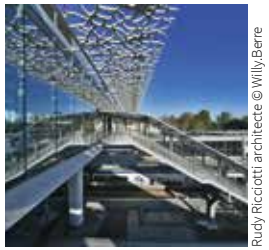

Rudy Ricciotti architecte © Willy.Berre

Rudy Ricciotti architecte et Formaé © Demathieu Bard - Séquences production

Mention spéciale : Bouygues Bâtiment Grand Ouest

Centre hospitalier Yves Lanco de Belle-Île-en-Mer

© Bouygues - Arthur Minot

Clés d'or 2021
lauréats régionaux

Prix spéciaux de la PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Bourgogne Franche-Comté

Eiffage Construction

Réhabilitation de la maison de la Culture de l'agglomération de Nevers

abw Warnant © Denis

Nouvelle Aquitaine

GCC

Collège de Cenon

Art'ur Architecte © GCC - Roger Savry

EGF est l'organisation professionnelle des entreprises générales du bâtiment et des travaux publics, reconnues pour leur capacité à innover et leur approche globale et durable de l'acte de construire.

EGF

Innover pour un monde durable

ENTREPRISES GÉNÉRALES DE FRANCE BTP

contact
Entreprises Générales de France BTP
9 rue La Pérouse
75784 Paris Cedex 16
tél : 01 40 69 52 77
contact@egfbtp.com
www.egfbtp.com